

Publiée le 7/09/2023

Envoyé en préfecture le 07/09/2023

Reçu en préfecture le 07/09/2023

Publié le

ID : 014-200065589-20230831-2023_126-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le trente-et-un août à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Cagny sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
24.08.2023
Date d'affichage
24.08.2023

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	32
Titulaires	32
Suppléants	0
Pouvoirs	3
Votants	35
19h17 Arrivée titulaire	+2
Pouvoirs	+1
Votants	38
Quorum	20

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCOQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (arrivée à 19h17), MM. Stéphane CASTEL (arrivée à 19h17), Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Thomas LEROY (pouvoir à Marianne TURPIN), Jacques-Yves OUIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO).

Secrétaire de séance : Mme de GIBON

Délibération n° 2023 / 126

Objet : PETITE ENFANCE – Convention Territoriale Globale 2024-2028

Dans la continuité des Contrats Enfance-Jeunesse, la Communauté de communes avait signé avec la CAF une Convention Territoriale Globale pour la période 2020-2023, avec les communes d'Argences et de Cagny.

Arrivé à échéance, il est proposé de renouveler ce dispositif pour la période 2024-2028. En plus des signataires initiaux, il a été proposé aux communes de Bellengreville, Frénuville, Moul-Chicheboville et Valambray d'intégrer le conventionnement.

Mme MORIN signale qu'il manque la commune de Valambray dans les co-contractants de la CTG (page 2).

Il est précisé que la correction va être apportée dans la version définitive.

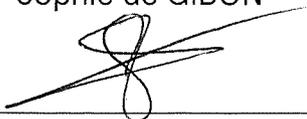
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Approuve la passation de la convention territoriale globale avec la CAF pour la période 2024-2028 ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Sophie de GIBON



Le Président,
Philippe PESQUEREL

